

**COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE TRANSMANCHE**

**SEANCE DU 19 JUIN 2023
Hôtel du Département de la Seine-Maritime, salle de l'Hémicycle, 15h30**

ORDRE DU JOUR :

Préambule : Point sur l'actualité de la ligne
Validation comptes rendus de séance des 3 mars et 20 mars 2023.

Dossiers :

1. Avenant n°1 au contrat de délégation de service public (concession de services) relatif à l'exploitation de la ligne maritime Dieppe-Newhaven (dit « DSP3 ») conclu avec DFDS Seaways
2. Prolongation d'une année de l'apport en compte courant d'associés du SMPAT au profit de la Société d'économie mixte locale de coopération Transmanche
3. Instauration du forfait mobilités durables au profit des agents du SMPAT
4. Avenant n°1 à la convention conclue avec le Comité des Œuvres Sociales du Personnel du Département de la Seine-Maritime (APSM)
5. Désignation des référents déontologie des élus
6. Mandat spécial donné au Président du SMPAT pour aller à Newhaven
7. Point Contentieux
8. Divers